



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DU RUISSEAU TENUE LE MARDI 10 SEPTEMBRE 2024 À 19 H 10 DANS LA SALLE DU PERSONNEL.**

Gestion des présences et des absences	Présent(e)	Absent (e)	Année de l'élection
Mme Geneviève Laforest, directrice	√		s.o.
M. Sébastien Adam, directeur adjoint	√		s.o.
Mme Audrey Rivet-Baillargeon, membre parent	√		2024 (2)
Mme Clémence Sauvé, membre parent	√		2024 (2)
M. Kodjo Toussaint Agbehonou, membre parent	√		2024 (2)
Mme Mélanie Pimparé, membre parent	√		2023 (2)
Parent membre 5, membre parent	√		2023 (2)
Mme Mélanie Doré, membre substitut	√		2024 (1)
M. Georges Parfait, membre substitut	√		2024 (1)
Mme Stéphaney Trudeau, technicienne en service de garde	√		s.o.
Mme Geneviève Magnan, secrétaire d'école	√		s.o.
Mme Rébecca Pepin, enseignante	√		s.o.
Mme Valérie Larochelle, enseignante	√		s.o.
Mme Émilie Varin, enseignante	√		s.o.

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

Mme Geneviève Laforest, directrice débute la rencontre à 19h13 en souhaitant la bienvenue à tous.

**2. Vérification des présences et du quorum**

Le quorum étant atteint la réunion peut débuter.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Geneviève Laforest fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Stéphaney Trudeau et secondé par Mme Valérie Larochelle d'adopter l'ordre du jour.

CÉ-001-20240910

ADOPTÉ

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre CÉ de juin 2024**

Mme Geneviève Laforest laisse quelques minutes aux membres pour prendre connaissance du procès-verbal. Aucune correction n'est à apporter.

Il est proposé par Mme Audrey Rivet-Baillargeon et Mme Stéphaney Trudeau d'adopter le procès-verbal de la rencontre tenue le 4 juin 2024

CÉ-002-20240910

ADOPTÉ

**5. Suivi du procès-verbal de la réunion du 4 juin 2024 (au besoin)**

Aucun suivi

**6. Questions orales du public (15 minutes)**

Aucune question

**7. Procédure d'élection à la présidence du CÉ**

Mme Geneviève Laforest explique aux membres la procédure d'élection à la présidence et/ou vice-présidence et les informe également du rôle que ceux-ci auront à jouer.

**8. Élection à la présidence et à la vice-présidence**

Mme Mélanie Pimparé propose Mme Audrey Rivet-Baillargeon et Mme Stéphany Trudeau propose M. Kodjo Toussaint Agbehonou. Suite à une brève présentation des candidats, M. Kodjo Toussaint Agbehonou mentionne qu'il préfère laisser Mme Audrey Rivet-Baillargeon au poste de présidence et accepte le poste de vice-présidence de nouveau.

Il est adopté à l'unanimité que Mme Audrey Rivet-Baillargeon soit nommée présidente et que M. Kodjo Toussaint Agbehonou soit nommé vice-président du conseil d'établissement 2024-2025.

CÉ-003-20240910

ADOPTÉ

**9. Élection d'un membre du CÉ pour le comité de parents**

Mme Audrey Rivet-Baillargeon explique brièvement aux membres le mandat du membre représentant au comité de parent. Étant déjà impliquée, elle se propose comme candidate.

Il est adopté à l'unanimité que Mme Audrey Rivet-Baillargeon soit la représentante au comité de parents.

CÉ-004-20240910

ADOPTÉ

**10. Retour sur l'Assemblée générale de parents**

Mme Geneviève Laforest fait un court retour sur l'assemblée de parents ayant eu lieu la semaine précédente et en profite pour mentionner qu'elle demeure très surprise du nombre de personnes présente. Nous sommes tous bien heureux de cet engouement.

**11. Budget CÉ**

Mme Geneviève Laforest informe les membres qu'un budget de 530 \$ est accordé pour l'année scolaire 2024-2025. Elle mentionne que l'an dernier, ce budget avait été utilisé pour différentes activités afin de faire voir l'existence du conseil d'établissement à notre école. Un souper de fin d'année a également été payé à tous les membres.

M. Kodjo Toussaint Agbehonou propose qu'une partie du budget soit investi dans l'achat des t-shirts à l'effigie de l'école.

Il est proposé par Mme Audrey Rivet-Baillargeon que ce point soit remis à la prochaine rencontre afin que les membres puissent réfléchir à l'utilisation de celui-ci.

**12. Cellulaire à l'école**

Mme Geneviève Laforest lance une discussion sur l'interdiction des cellulaires à l'école. Suite à l'adoption de la loi, elle mentionne que malgré le fait que les cellulaires soient non autorisés en cours,

qu'il y a toujours une gestion à faire avec ceux-ci. Les éducatrices spécialisées de l'école lui ont demandé d'apporter ce point aux membres de CÉ. Elle demande à ce qu'une réflexion soit faite à ce sujet.

Après une longue discussion sur le sujet, Mme Geneviève Laforest et Mme Audrey Rivet-Baillargeon proposent que ce point soit un point de suivi à la prochaine rencontre.

### **13. Règles de régies internes**

Mme Geneviève informe les membres des règles de régie interne. Elle fait part des modifications qu'elle aimerait apporter. Le point 3.5 sera modifié en prenant soin de garder que tout membre peut ajouter un ou des points à l'étude qui seront reportés à la prochaine séance au besoin. Le point 3.6 sera ajouté et le point 3.7 sera supprimé.

Il est proposé par Mme Audrey Rivet-Baillargeon secondé de Mme Rébecca Pepin d'adopter les règles de régis interne avec les modifications apportées.

CÉ-005-20240910 ..... **ADOPTÉ**

### **14. Sorties éducatives et/ou récréatives**

#### **14.1 Sorties dans le quartier**

Mme Geneviève Laforest explique le document des sorties dans le quartier aux membres.

Il est proposé par M. Kodjo Toussaint Agbehonou et secondé de Mme Mélanie Pimparé d'adopter les sorties éducatives et/ou récréatives dans le cartier et dans le milieu.

CÉ-006-20240910 ..... **ADOPTÉ**

#### **14.2 Sorties éducatives et/ou récréatives à l'extérieur de l'école**

Mme Geneviève Laforest informe les membres du tableau des sorties que le personnel enseignant de chaque niveau a choisi et mentionne que les membres du conseil d'établissement de l'année scolaire 2021-2022 ont voté pour que chaque niveau puisse organiser des sorties jusqu'à un coût total maximum de 60 \$ chargé aux parents.

Quelques petites modifications seront apportées :

Préscolaire et 5<sup>e</sup> année : Le montant de la subvention gouvernementale sera modifié à 25\$.

Quelques coûts seront également ajustés puisque nous n'avons toujours pas reçu tous les contrats. Par contre, le coût total de 60\$ maximum devra être respecté.

Il est proposé par Mme Valérie Larochelle et secondé de Mme Émilie Varin d'adopter les sorties éducatives et/ou récréatives dans le quartier et à l'extérieur de l'école.

CÉ-007-20240910 ..... **ADOPTÉ**

## 15. Frais du service de garde

Mme Stéphanie Trudeau informe les membres des nouveaux frais du service de garde.

Il est proposé par M. Kodjo Toussaint Agbehonou et secondé de Mme Valérie Larochelle d'adopter les frais du service de garde.

CÉ-008-20240910

ADOPTÉ

## 16. Dénonciation d'intérêts

Mme Geneviève Laforest informe les membres sur la dénonciation d'intérêts. Elle les invite à remplir le document dans le cas où il pourrait avoir conflit d'intérêts.

## 17. Calendrier des rencontres

Mme Geneviève Laforest discute avec les membres du calendrier et l'heure des rencontres à venir. Il est décidé que les rencontres débuteront à 19h10 selon les dates suivantes :

- Mardi 15 octobre 2024
- Mardi 19 novembre 2024
- Mardi 21 janvier 2025
- Mardi 18 février 2025
- Mardi 15 avril 2025
- Mardi 20 mai 2025
- Date à venir pour juin au besoin

## 18. Vie de l'école

### 18.1 Rentrée 2024-2025

Mme Geneviève Laforest mentionne que, malgré son absence, la rentrée scolaire s'est très bien déroulée et elle tient à remercier et féliciter M. Sébastien Adam, directeur adjoint d'avoir tenu le flambeau tout au long de son absence. Elle félicite également le comité de la rentrée pour la belle organisation. M. Sébastien Adam ajoute que nous avons quelques petits enjeux avec les travaux, dont la sortie des élèves qui se retrouvent maintenant à deux endroits. Malgré cet enjeu, tous les élèves étaient en sécurité dans la cour d'école. Mme Geneviève Laforest mentionne qu'elle a réussi à parler avec un responsable à la ville concernant la rue Vianney-Therrien qui est un problème en ce moment. Nous attendons des nouvelles prochainement.

### 18.2 Travaux à venir

M. Sébastien Adam informe les membres des travaux à venir.

### 18.3 Bulletin et première communication

Mme Geneviève Laforest informe les membres que la première communication sera envoyée aux parents le 11 octobre prochain et que la remise du bulletin de la première étape se fera avec la rencontre de parents au mois de novembre.

## 19. Varia

Campagne de financement : Mme Geneviève Laforest informe les membres que 2 campagnes de financement se vendent habituellement très bien dans les écoles : Les beignes d'antan et les bûches de Noël. Ce point sera remis lors de la prochaine rencontre.

Collations spéciales : Mme Mélanie Pimparé se questionne s'il y a un plan B pour les enfants qui sont intolérants au lactose. Mme Geneviève Laforest et M. Sébastien Adam mentionnent qu'il y a toujours un plan B.

Changements en fin de journée : Mme Audrey Rivet-Baillargeon aimerait savoir pourquoi que les parents ne peuvent plus faire de changement en fin de journée. Mme Stéphany Trudeau explique, avec beaucoup d'émotion, qu'avec le nombre grandissant, les gardes partagées, etc., les demandes de changements apportent énormément de gestion et de stress à toute l'équipe.

Parascolaire : Mme Audrey Rivet-Baillargeon aimerait un point de suivi à la prochaine rencontre.

**20. Information du service de garde**

Mme Stéphany Trudeau informe les membres des activités du service de garde lors des journées pédagogiques.

**21. Correspondance**

Aucune

**22. Questions diverses**

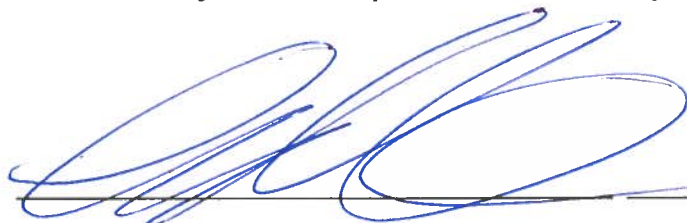
Aucune

**23. Bons coups**

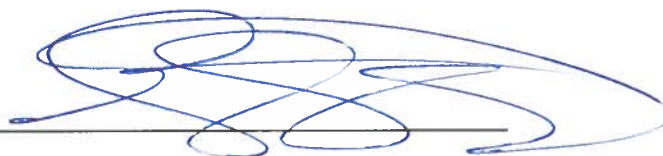
Remis à la prochaine rencontre

**24. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant complété, Mme Rébecca Pepin propose la levée de l'assemblée à 21h09.



Audrey Rivet-Baillargeon, présidente



Geneviève Laforest, directrice

